



## Compte rendu du Conseil Municipal de Montvendre du 30 Mars 2015

L'an deux mille quinze, le trente mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de **Monsieur Bruno SERVIAN, Maire.**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 14

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-SANCHEZ Pédro- BRET Rémi-MARTIN Pascale-QUAILLET Christel-Excusé : GELAIN Jérôme.

---

Le 1<sup>er</sup> adjoint, Monsieur Stéphane PHILIBERT, délégué aux finances, présente au conseil municipal en préambule au vote du budget « Comprendre le budget municipal » qui constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité et aborde les points suivants :

- Qu'est-ce-que le budget
- Qui contrôle l'exécution budgétaire
- Qui prépare le budget
- Qui paie les dépenses et encaisse les recettes
- De quoi se compose le budget :

1-D'un budget principal et d'un budget annexe (eau et assainissement) qui comprend deux sections le fonctionnement dépenses, recettes et l'investissement dépenses recettes,  
2-Des taux d'imposition 2015,

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2014-COMMUNE.**

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014 de la commune présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint Stéphane PHILIBERT.

### **Les résultats de l'exercice sont les suivants :**

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : **549 055 Euros**, Recettes : **623 958 Euros**, excédent : **74 903 Euros**.

Investissement :

Dépenses : **282 044 Euros** recettes : **385 353 Euros**, Excédent **103 308 Euros**.

**AFFECTATION DE RESULTAT**

Compte tenu du besoin d'investissement au **budget 2015** et après approbation du compte administratif 2014, le conseil décide de reporter l'excédent de fonctionnement 2014 soit **74 903 au compte 1068 du budget primitif 2015**.

**BUDGET PRINCIPAL 2015**

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement pour un montant de : **1 014 848 Euros**.
- Investissement pour un montant de : **695 879 Euros**.

**COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2014-SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT.**

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2014 de la commune présenté par le 1<sup>er</sup> adjoint Stéphane PHILIBERT.

Les résultats de l'exercice sont les suivants :

**Fonctionnement :**

Dépenses : **100 914 Euros**, Recettes : **118 793 Euros** Excédent : **17 879 Euros**.

**Investissement :**

Dépenses : **71 225 Euros**, Recettes : **42 686 Euros**, Déficit : **28 539 Euros**

**AFFECTATION DE RESULTAT**

Compte tenu du besoin d'investissement au budget principal 2015 et après approbation du compte administratif 2014, le conseil décide de verser exceptionnellement la somme de **350 000 Euros au compte 672 dépenses du budget principal 2015**.

**LE BUDGET 2015 EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Fonctionnement**

Dépenses **497 380 Euros**, Recettes **497 380 Euros**

**Investissement**

Dépenses **36 627 Euros**, Recettes **38 228 Euros**

## **LE TAUX DES QUATRE TAXES**

Le conseil décide de ne pas modifier **les taux d'imposition** qui sont les suivants :

	Taux 2014	<b>Taux 2015</b>
Taxe habitation	10.71	<b>10.71</b>
Taxe foncière bâtie	13.39	<b>13.39</b>
Taxe foncière non bâtie	32.95	<b>32.95</b>

## **DENOMINATION DES RUES**

Monsieur le Maire décide de poursuivre la dénomination des rues et adopte les dénominations suivantes :

- Contre allée de la source
- Chemin de St Agnat
- Chemin du petit Ossel
- Rond-point croix St Joseph
- Route de Provence
- Route de Mornas
- Chemin de la Garde
- Chemin de la Rouaille
- Chemin de l'Écoutay
- Impasse de Panette

## **ET SI ON DONNAIT UN NOM A NOS ECOLES**

Monsieur le Maire soumet au conseil les propositions du conseil d'école afin de donner un nom aux établissements scolaires :

- Ecole maternelle : Ecole Jacques PREVERT,
- Ecole élémentaire : Ecole des deux ruisseaux

Le Maire

La secrétaire de séance

Bruno SERVIAN

Marie-Danielle GELIBERT